



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Service Transitions,  
Ressources et Milieux  
Bureau des Milieux  
Aquatiques et Marins**

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME  
Direction des Routes  
Quai Jean Moulin  
HOTEL DU DEPARTEMENT  
76101 ROUEN CEDEX**

Dossier suivi par :  
Jérôme BARBET

Mèl : jerome.barbet@seine-maritime.gouv.fr  
Mèl : ddtm-strm-bmam@seine-maritime.gouv.fr

Tél. : 02 76 78 33 83

Objet : dossier de demande de régularisation instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : **pont de la Trinité (OA 769) PR131+280 RD 925C sur la RD 925 C (commune de Eu) Accord avec prescriptions**

**Réf. : 76-2023-00328/ML**  
Cette référence est à  
rappeler dans toute  
correspondance

ROUEN, le 07 Février 2024

Monsieur le Président,

vous nous avez transmis le 3 novembre 2023 un dossier concernant l'opération suivante :

**"pont de la Trinité" (OA 769) PR131+280 régularisation et travaux de régénération**

J'ai l'honneur de vous informer de mon accord sous réserve de respect des prescriptions suivantes pendant la phase travaux :

- Les travaux devront respecter l'arrêté du 28 novembre 2007 fixant les prescriptions générales applicables aux installations, ouvrages, travaux ou activités soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 3.1.2.0 (2°) de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 du code de l'environnement (code NOR : DEVO0770062A).

De plus, les éléments suivants sont à prendre en compte

- Les sédiments curés sont évacués hors zone inondable ou zone humide.
- Les opérations impactant le cours d'eau (curage des sédiments, et travaux en intrados de l'ouvrage dans le lit mineur) sont réalisés dans la période s'étendant entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 octobre.
- Un kit anti-pollution est présent en permanence sur le chantier.

- Une surveillance météo et des hauteurs d'eau est mise en place avant le chantier et pendant toute la durée de celui-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet de la Seine-Maritime  
et par subdélégation





**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -



COMMUNE DE EU  
RD N°925C – PR 131+280  
OUVRAGE D'ART N°769  
Pont de la Trinité

Dossier information auprès de la Police de l'eau.

# SOMMAIRE

1 DEMANDEUR .....	3
1.1 Maître d'ouvrage .....	3
1.2 Maître d'œuvre .....	3
2 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE.....	3
2.1 Désignation du cours d'eau .....	3
2.2 Situation cadastrale .....	3
4 DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL.....	5
4.1 Caractéristiques générales de l'ouvrage .....	5
4.2 Description sommaire de l'état initial .....	5
5 DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	5
5.1 Nature et consistance des travaux .....	5
5.2 Conditions.....	6
5.3 Identification de l'entreprise .....	7
6 IMPACTS PREVISIBLES DES TRAVAUX.....	7
6.1 Berges .....	7
6.2 Lit mineur.....	7
6.3 Pollutions accidentelles.....	7
6.4 Site NATURA 2000 .....	8
7 MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES .....	8
7.1 Mesures envisagées pour éviter une pollution .....	8
7.2 Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons .....	9
7.3 mesures envisagées pour le réaménagement du site .....	9
8 PROGRAMMATION .....	9
8.1 Période envisagée pour la réalisation des travaux et durée prévisible.....	9
<b>Plan de localisation.....</b>	<b>10</b>
<b>Extrait cadastral.....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>11</b>

## 1 DEMANDEUR

### 1.1 Maître d'ouvrage

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME  
QUAI JEAN MOULIN  
76100 ROUEN

### 1.2 Maître d'œuvre

Direction des Routes  
Agence d'ENVERMEU  
Adresse : 327 rue Abbé COCHET  
Ville : 76630 ENVERMEU

Chargé du dossier : Monsieur CARPENTIER Yvon  
Téléphone : 06 11 59 81 41  
Courriel : yvon.carpentier@seinemaritime.fr

## 2 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

### 2.1 Désignation du cours d'eau

Le cours d'eau concerné est « La Busine ». Sa localisation est précisée sur le plan situé en page 10.

*(Plan IGN au 1/25 000ème élaboré par le service cartographie de la DR)*

### 2.2 Situation cadastrale

Commune	Section et n° de parcelles	Lieu-dit	Propriétaire
EU	Domaine public	Pont de la Trinité	Département de la Seine Maritime

Le plan cadastral correspondant est présenté en page 11.

*(Extrait cadastral au 1/2 000ème issu du site <https://www.cadastre.gouv.fr>)*

### 3 Rubrique de la nomenclature

Rubrique	Nature du projet (IOTA) ayant un impact sur le cours d'eau	Éléments du projet (à compléter)	Déclaration si (seuils de déclaration)	Rubrique concernée (à cocher si oui)
3.1.2.0 (*)	I.O.T.A. <b>modifiant le profil</b> en long ou en travers du cours d'eau	Longueur de cours d'eau modifié / impacté : L= ..... <b>12 m</b>	L < 100	<b>X</b>
3.1.3.0	Installation ou ouvrage ayant un impact sur la <b>luminosité</b> (buse...)	Longueur de l'ouvrage : L= ..... m	10 ≤ L < 100	
3.1.4.0 (*)	Consolidation ou protection de berges par des <b>techniques autres que végétales vivantes</b>	Rive droite : longueur impactée = ..... m Rive gauche : longueur impactée = ..... m Longueur totale : L= ..... m	20 ≤ L < 200	
3.1.5.0 (*)	I.O.T.A. <b>étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole*</b>	Surface de frayères détruite : S = ..... m <sup>2</sup>	S < 200	
3.2.1.0 (*)	Entretien de cours d'eau ou canaux avec extraction de sédiments	VOLUME des produits extraits : V = ..... m <sup>3</sup> Longueur de cours d'eau concerné : L = ....m Profondeur (épaisseur de vase) : P = ..... cm Analyse des sédiments : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	V < 2000 <b>ET</b> teneur des sédiments ≤ au niveau de référence S1 (**)	
	Destination des sédiments extraits pendant les travaux	<input type="checkbox"/> Régalage <input type="checkbox"/> Décharge <input type="checkbox"/> Valorisation (à préciser) .....		
3.2.2.0 (*)	Installation, ouvrage, remblai dans le lit majeur du cours d'eau	Somme de la surface de l'installation et de la surface inondable soustraite : S = ..... m <sup>2</sup>	400 < S < 10 000	
3.3.1.0	Zone Humide	Superficie de la zone humide impactée : S = ..... ha	0,1 < S < 1	

## 4 DESCRIPTION DE L'ÉTAT INITIAL

### 4.1 Caractéristiques générales de l'ouvrage

- Longueur concernée : 12.15 ml
- Largeur moyenne au droit des travaux : 4.60 ml
- Profondeur moyenne du lit au droit des travaux : 0.40 m

### 4.2 Description sommaire de l'état initial

L'ouvrage est constitué de maçonnerie en bon état général. Les protections béton, localement en pied des appuis sont affouillées en rive gauche et droite. La pérennité de l'ouvrage pourrait être engagée sans intervention. Des photos présentant la situation avant travaux sont regroupées en annexe 1.

Nature du fond (blocs, graviers, sables, limons, argiles...)	Végétation du lit	Végétation des berges	Date de l'observation
Grave , blocs rocheux	limon, herbe	Herbe	20 septembre 2023

Observations complémentaires :

- Écoulement permanent.
- Vitesse estimée d'écoulement : Supérieur à 1.00m/s.
- Existence de singularité (pont, seuil, vannage ...) : Pont sur la RD 925.

## 5 DESCRIPTION DES TRAVAUX

### 5.1 Nature et consistance des travaux

- Comblement des affouillements sous les massifs de protection en rive gauche et droite.

Curage		Création de barrage ou de seuil	
Arasement d'atterrissement		Renforcement des berges, techniques non végétales	
Scarification		Renforcement des berges, techniques végétales	
Reprofilage		Faucardage	
Busage		Autre : Réhabilitation des confortements béton se trouvant à l'amont et à l'aval des deux culées du pont de la Trinité.	<b>X</b>

- Observations complémentaires : Zone d'eau calme.

## 5.2 Conditions

Récemment, il a été constaté, au niveau des massifs béton de confortement des deux culées du pont de la Trinité, la présence de dommages significatifs prenant la forme d'affouillements.

Il a été donc décidé de combler ces zones de dégradation avant que l'érosion ne progresse et ne mette en péril cet ouvrage d'art.

Ainsi, les travaux de réhabilitation vont consister à :

- dégager les pieds des massifs béton en retirant les sédiments qui sont principalement des vases,
- éliminer les parties non saines des massifs béton (piquetage et nettoyage haute pression),
- mettre en place les coffrages perdus. Ceux-ci en bois, construits sur mesure, seront fixés sur la maçonnerie en place sans affleurement par rapport au parement existant,
- injecter du béton dans les coffrages. Cette injection est faite de manière gravitaire via des goulottes. Le béton est formulé pour des travaux en milieu aquatique,
- retirer les coffrages en bois,
- le cas échéant, un barrage anti-pollution sera installé.

Pour plus d'information vous pouvez vous référer aux annexes suivantes :

- Annexe 2 : Le plan de travaux.
- Annexe 3 : Les produits utilisés.

Chantier en eau: **OUI**

Chantier hors d'eau :

- Par mise en place de batardeau et pompage : **Néant**
- Par mise en place de batardeau et tuyaux: **Néant**
- Autres :



### 5.3 Identification de l'entreprise

Les travaux seront effectués par l'entreprise :

Nom de l'entreprise : SATIF OUVRAGES D'ART.

Adresse : Z.I Molina la Charlotte.

Chemin du Château

Ville : 42350 LA TALAUDIÈRE.

## 6 IMPACTS PREVISIBLES DES TRAVAUX

### 6.1 Berges

- élimination des arbres et arbustes (longueur : ) Non
- terrassement (longueur : ) 2 ml amont et aval de l'ouvrage.
- remblais (longueur : surface : épaisseur : ) Non
- enrochements (longueur : ) Non
- autres (à préciser) Non

### 6.2 Lit mineur

- Curage (longueur : ) Non
- Fouille (longueur : ) Non
- Modification du profil en travers (longueur) Non
- Seuil (longueur : hauteur : pente :%). Non
- autres (à préciser) :

### 6.3 Pollutions accidentelles

- ▶ Emploi de ciment : Oui
- ▶ Coffrage en lit mineur : oui
- ▶ Autres (à préciser) : Toutes les mesures seront prises afin de préserver le milieu aquatique (Dont barrage anti-pollution)  
Voir procédure d'exécution B3.3.  
Un calfatage soigné est réalisé pour éviter les fuites de laitance.

## 6.4 Site NATURA 2000

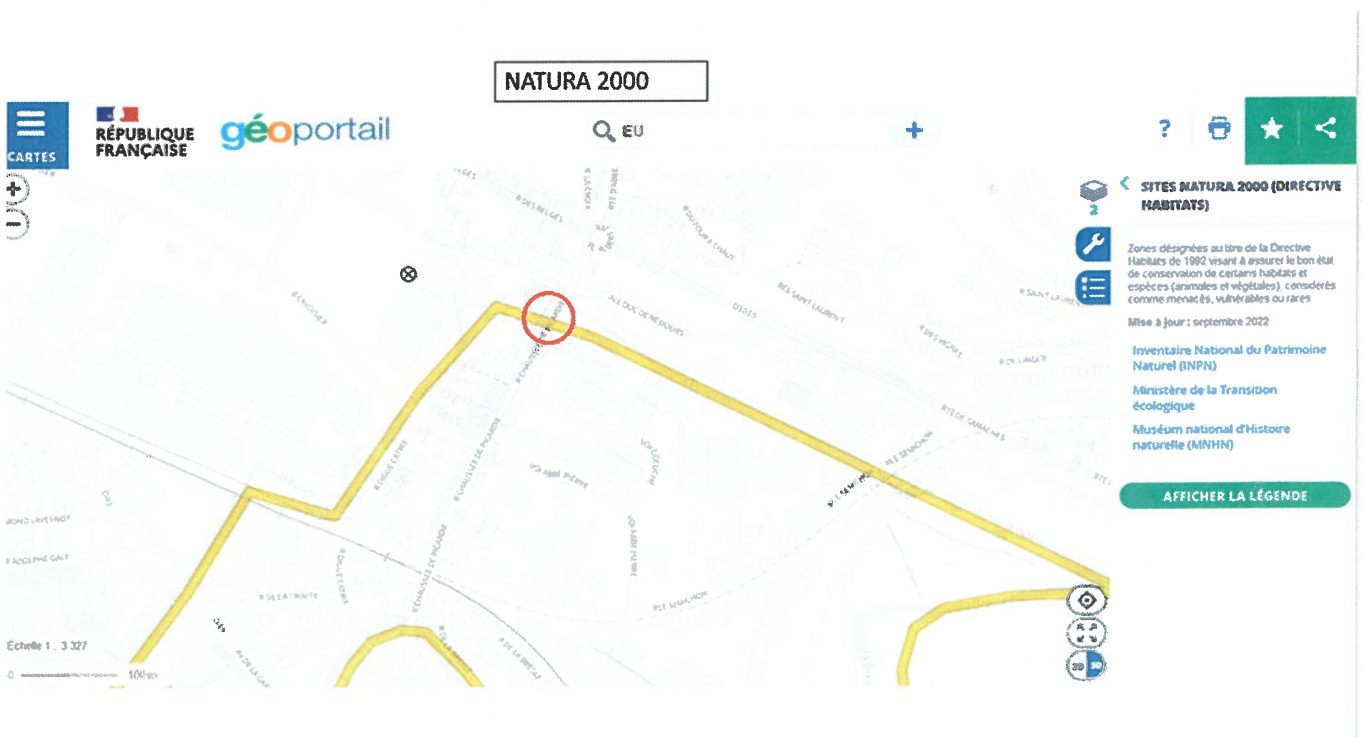
Les travaux affectent (ou n'affectent pas) un site NATURA 2000. Oui

Si OUI, note d'évaluation des incidences au titre de l'article L 414 – 4 du Code de l'Environnement.

Le pont de la Trinité, sur lequel est réalisée cette opération de réhabilitation, enjambe un bras de la rivière Bresle nommé la Busine. Ce cours d'eau est classé site Natura 2000 au titre de la directive habitat.

La nature de ces travaux, qui concernent une réhabilitation d'ouvrage existant et non une construction nouvelle, la faible emprise de l'opération et son caractère limité semblent indiquer que l'impact sur le cours d'eau sera limité voire nul.

Le plan représentant la zone NATURA 2000 est présenté ci-dessous.



## 7 MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

### 7.1 Mesures envisagées pour éviter une pollution

(Laitance de ciment, mise en suspension des fines, stockage des engins...)

- Toutes les mesures seront prises afin de préserver le milieu aquatique. Voir procédure d'exécution B3.3.

Un barrage anti-pollution est prévu afin de sécuriser le site (cas d'une éventuelle pollution).

## 7.2 Mesures envisagées pour assurer la circulation des poissons

Néant.

## 7.3 mesures envisagées pour le réaménagement du site

(Terre végétale, végétalisation, rétablissement de la forme et de la nature des fonds...)

Néant.

# 8 PROGRAMMATION

## 8.1 Période envisagée pour la réalisation des travaux et durée prévisible

Les travaux pourraient se dérouler à partir du mois d'octobre 2023. Ce chantier a une durée estimée à 1 semaine.

Le Bureau de la Police de l'Eau sera informé de la date exacte de début des travaux dès qu'elle sera connue. Les travaux ne seront en aucun cas entrepris avant la notification de l'autorisation qui sera délivrée par le Bureau de la Police de l'Eau, sous la forme d'un courrier valant accord. Des prescriptions complémentaires pourront être imposées au demandeur. Un récolement des travaux sera effectué après leur réalisation.

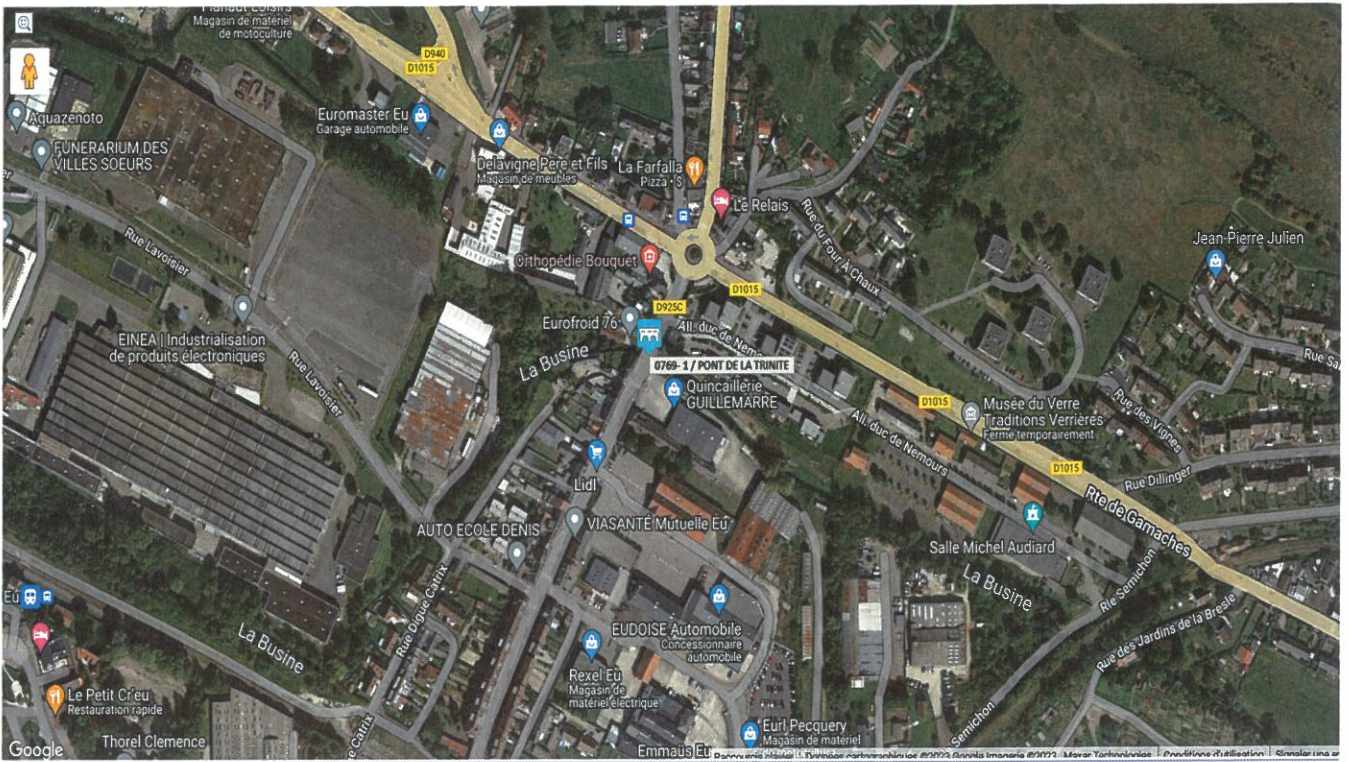
À Rouen, le

Pour le président et par délégation,  
Le directeur Adjoint,

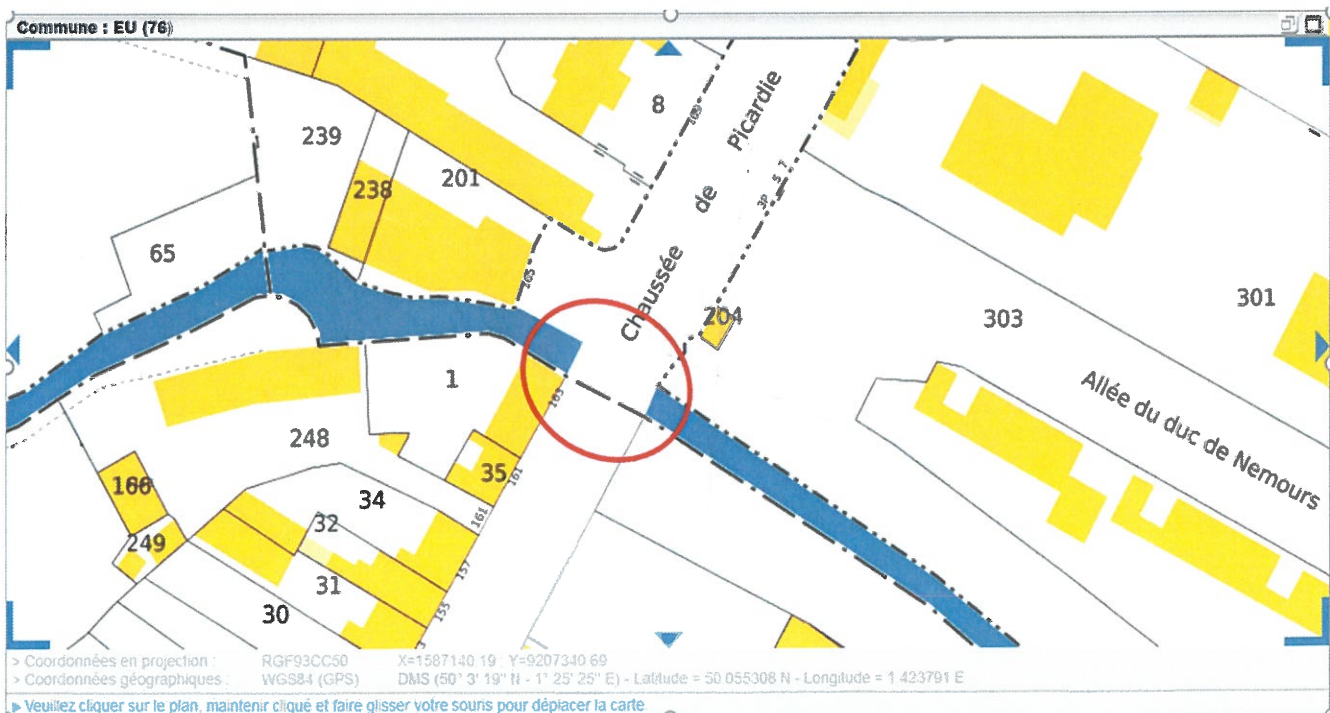
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DENIS FIERZO', is written over a vertical line that extends from the text below. The signature is stylized and somewhat abstract.

Denis FIERZO

## Plan de localisation.

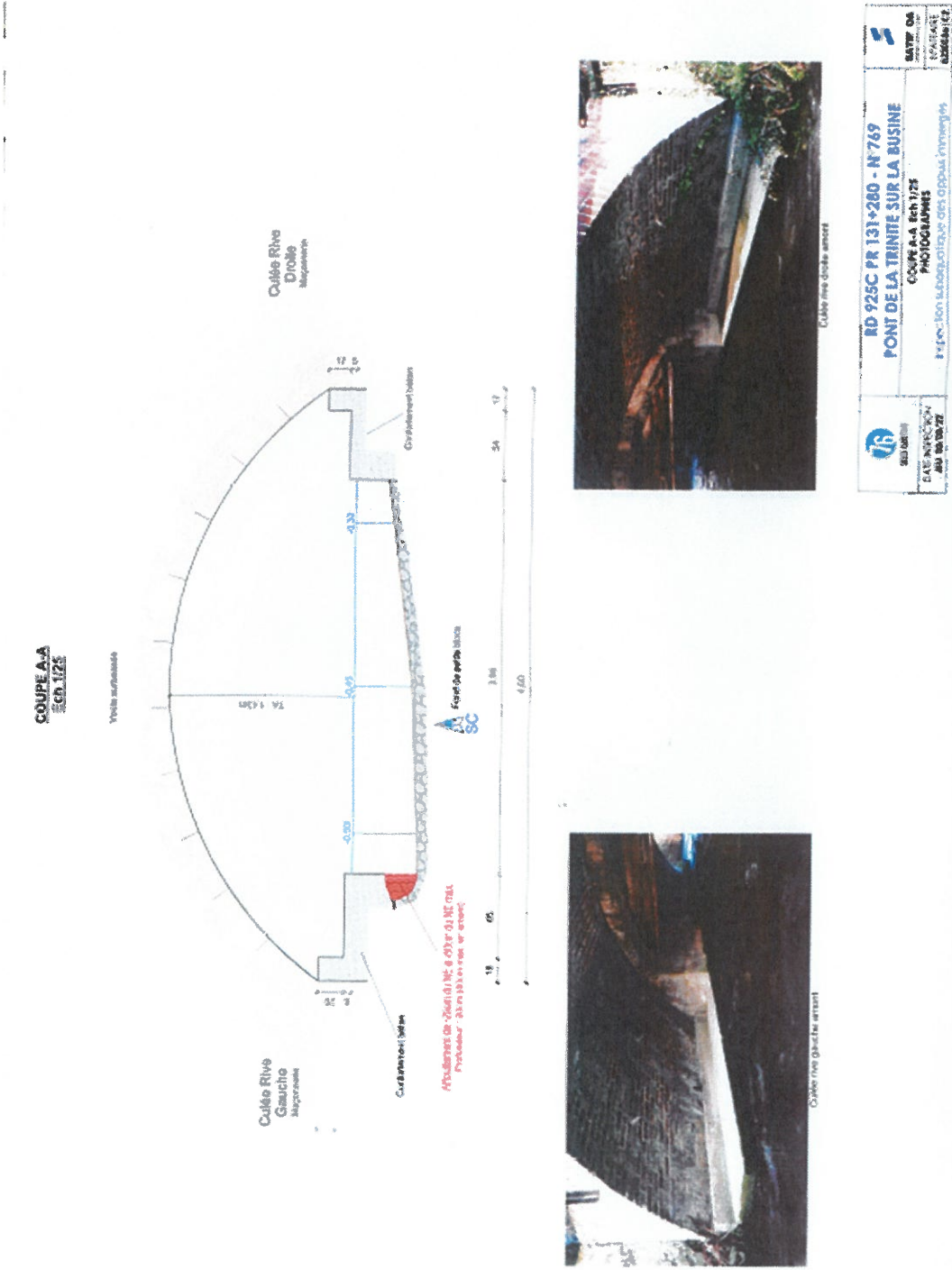


## Extrait cadastral.



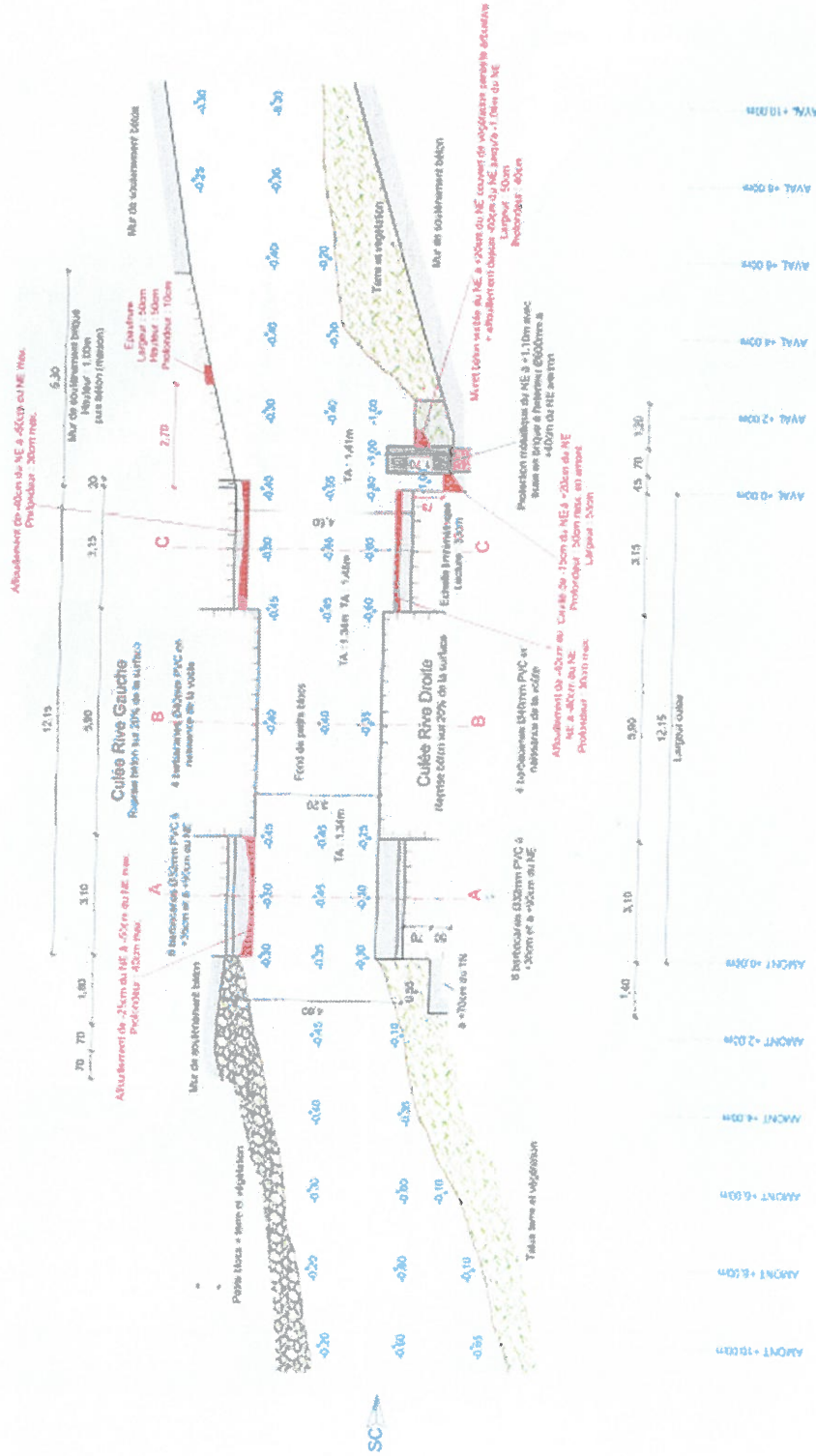
# ANNEXES

## ANNEXE 1 photos de l'état initial



ANNEXE 2 Schéma des travaux

VUE EN PLAN ET BATHYMETRIE  
Ech. 1/100



	RD 925C PR 131+280 - N°769 <b>PONT DE LA TRINITE SUR LA BUSINE</b>
	VUE EN PLAN ET BATHYMETRIE Ech. 1/100 Proposition préliminaire des appuis immergés
	DATE INSCRIPTION 2011/03/22
DATE CA 2011/03/22	ETAT PRELIMINAIRE



## FIBRÉ À RETRAIT COMPENSÉ

- ✔ Forte épaisseur : 5 à 50 mm par passe sans coffrage
- ✔ Réparation structurelle de bâtiments et d'ouvrages d'art, même immergés
- ✔ Résistant à l'eau de mer et aux eaux à forte teneur en sulfates
- ✔ Conforme à la norme EN 1504-3 Classe R4
- ✔ Compatible à un environnement agressif de type XA3 selon la norme NF EN 206/CN
- ✔ Pompable, projetable, applicable à la truelle

**SOLUTION CHANTIER  
À DÉCOUVRIR P. 118**



## INFORMATIONS PRODUIT

**Consommation**  
2 kg/m<sup>2</sup> et par mm d'épaisseur  
2 kg/L de cavité à remplir

**Conservation**  
Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol, dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

**Conditionnement**  
Sac de 25 kg - Palette de 48 sacs

## CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Aspect : poudre grise  
Composition : ciments, charges minérales, adjuvants spécifiques, fibres.  
Granulométrie : 3 mm  
Conforme à la norme NF 1504-3 Classe R4

PERFORMANCES MESURÉES À +20°C À 28 JOURS\*

Adhérence sur béton	≥ 2 MPa
Adhérence sur béton après cycle gel / dégel selon norme NF EN 12607-3	≥ 2 MPa
Résistance au gel interne	NF EN 12607
Résistance à la carbonatation	Conforme à la norme NF EN 12607
Module d'élasticité en compression	≥ 20 GPa
Imperméable à l'eau (coefficient d'absorption capillaire selon la norme NF 13057)	< 0,6 kg/m <sup>2</sup> x h <sup>1/2</sup>
Réaction au feu	Euroclasse A1 (incombustible)



RÉSISTANCES EN COURSES À +30°C*		
	En compression	En flexion
1 jour	20 MPa	4 MPa
7 jours	40 MPa	5 MPa
28 jours	70 MPa	10 MPa

\* Ces valeurs ont été obtenues en réalisant des essais de compression et de flexion de bétons stabilisés au ciment conformément à la norme NF EN 12607.

## DOMAINE D'EMPLOI

### Destination

- Réparation et reprise d'ouvrages en béton (éclat ou écaillage).
- Restructuration d'ouvrage d'art même immergé ultérieurement (ports, canaux, barrages, châteaux d'eau...).
- Reprise en sous-œuvre.
- Réparation structurelle.
- Applicable en sous-face
- Épaisseur d'application : 5 à 50 mm par passe
- Épaisseur minimale à appliquer sur armatures : 10 mm

### Supports admis

- Béton
- Enduit ciment
- Maçonnerie de blocs de béton, briques pleines

### Revêtements

- Peinture
- Enduit décoratif organique
- Revêtement minéral épais à base siliceuse
- Carrelage
- Enduit hydraulique.

DÉLAIS AVANT RECROUVREMENT		
Épaisseur d'application	5 mm	50 mm
Peinture	12 h	48 h
Enduit hydraulique ou ragréage	24 h	24 h
Carrelage	3 jours	3 jours

### Supports exclus

- Tous supports à base de plâtre.
- Revêtements organiques
- Support peu cohésif (béton cellulaire, pierres tendres...)

### Usage exclu

Mise en contact avec des eaux pH < 6,5

## MISE EN ŒUVRE

### Documents de référence

- Certifié par AFNOR Certification à la marque NF 030 conforme à la norme NF EN 1504-3 Classe R4 "Produits et systèmes pour la réparation structurelle et non structurelle"
- AFNOR Certification - 11, avenue Francis de Pressensé  
93771 Saint-Denis La Plaine Cedex

- Attestation de conformité aux listes positives (contact avec eau potable) : CLP n°17 CLP LV 031 délivré par CARSO
- PV d'essai d'écaillage (résistance aux sels de déverglacage)
- PV de résistance aux cycles gel/dégel
- PV de résistance à la carbonatation
- PV de résistance aux eaux sulfatées

### Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C
- Ne pas appliquer sur support gelé ou s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

### Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont énumérés sur l'emballage. Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur [quickfds.com](http://quickfds.com)

### Préparation des supports

- Le support doit être propre, sain, dur et cohésif. Il doit être débarrassé de toute partie pouvant nuire à l'adhérence (exemples : huile de décoffrage, produit de cure...). Le rapiquer si nécessaire.
- Humidifier le support la veille de l'application. Le support doit être humide en profondeur mais non ruisselant en surface.
- Dégraisser les zones corrodées, les brosser à blanc à la brosse métallique.
- Appliquer le convertisseur de rouille PASSIFER ou le micro-mortier inhibiteur de corrosion RÉPARFER.

### Préparation du produit

- Gâcher à l'aide d'un mélangeur électrique à vitesse lente.
- Taux de gâchage : 4,2 L d'eau par sac de 25 kg

### Application

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +10°C	
Durée d'utilisation du mélange	30 min
Début de prise	1 h
Fin de prise	3 h
Délai entre passes	6 h

- Appliquer à la truelle comme un mortier traditionnel, à raison de 5 à 50 mm par couche ou appliquer à la pompe à mortier ou à la machine à projeter.
- Si deux couches sont nécessaires, laisser la 1<sup>ère</sup> couche rugueuse et appliquer la 2<sup>ème</sup> après 6 h.
- Réaliser la finition à la taloche polyuréthane ou éponge.
- Protéger le mortier frais du gel, du vent et du soleil pendant son durcissement.
- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.

\* Carton 25 kg - 2022



## NOTICE PRODUIT

## Sika® Stabilizer-210 Water

Agent pour béton coulé sous l'eau

**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**

Sika® Stabilizer-210 Water est un agent destiné à la fabrication des bétons ou mortiers coulés sous l'eau et soumis aux contraintes de délavage.

**DOMAINES D'APPLICATION**

Sika® Stabilizer-210 Water est adapté pour tout bétonnage en présence d'eau :

- renforcement de berges,
- travaux neufs ou de réparation de digues, de fonds de canaux et de piles de ponts,
- consolidation d'encrochement en mer,
- construction en mer de digues, de brise lames, d'îles artificielles, etc.

**CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES**

Sika® Stabilizer-210 Water permet :

- d'empêcher le délavage des bétons lors du coulage sous l'eau,
- de résister au courant d'eau sans dégradation de la surface du béton,
- de conserver la consistance du mortier ou du béton.

**DESCRIPTION DU PRODUIT**

<b>Conditionnement</b>	Sac étanche contenant 5 doses pulvables de 1 kg <ul style="list-style-type: none"> <li>• carton de 5 sacs étanches</li> <li>• 12 cartons par palette soit 300 doses par palette</li> </ul>
<b>Aspect / Couleur</b>	Poudre grise claire
<b>Durée de Conservation</b>	1 an dans son emballage d'origine intact
<b>Conditions de Stockage</b>	A l'abri du gel et de l'humidité. Se conformer à la législation en vigueur concernant le stockage de cet additif.
<b>Masse Volumique apparente</b>	Environ 610 kg/m <sup>3</sup>
<b>Teneur Totale en Ions Chlorure</b>	≤ 0,1 %
<b>Équivalent Oxyde de Sodium</b>	≤ 3,0 %

## INFORMATIONS TECHNIQUES

<b>Conseil spécifique</b>	Sika® Stabilizer-210 Water doit être mélangé à sec avec les autres constituants du béton avant l'introduction de l'eau de gâchage. Après ajout de l'eau, un malaxage de 1min30s doit être respecté pour permettre une répartition complète des différents constituants. L'affaissement au cône d'Abrams du béton frais doit être de 200 ± 20 mm. Les ajouts d'eau ultérieurs sont proscrits.
<b>Formulation du Béton</b>	Au delà de 3 kg/m <sup>3</sup> de Sika® Stabilizer-210 Water, il peut être nécessaire d'ajuster le dosage en réducteur d'eau pour conserver la consistance du béton.

## RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

<b>Dosage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• de 1 à 2 kg/m<sup>3</sup> de béton (sans courant et en faible profondeur)</li><li>• de 3 à 4 kg/m<sup>3</sup> de béton (faible courant et/ou hauteur de chute &lt; 3m)</li><li>• de 5 à 6 kg/m<sup>3</sup> de béton (fort courant et/ou hauteur de chute &gt; 3m)</li></ul> Au delà de 3 kg/m <sup>3</sup> un retard de prise peut être constaté.
---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

## RESTRICTIONS LOCALES

Veuillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

## ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter la fiche de données de sécurité (FDS) la plus récente contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données relatives à la sécurité. Nos FDS sont disponibles sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et sur le site [www.sika.fr](http://www.sika.fr)

## INFORMATIONS LÉGALES

Les Informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur Internet ou qui leur sera remise sur demande.

# P 621



## MORTIER PROJETABLE PAR VOIE MOUILLÉE

### ✓ Tenue aux eaux de mer et seléniteuse

#### Consommation

De 18 kg/m<sup>2</sup> à 20 kg/m<sup>2</sup>, pour un centimètre d'épaisseur, selon le type et la qualité du support.

#### Conditionnements

- Sac de 30 kg (palette pleine de 32 sacs soit 1420 kg)
- Big-Bag de 1000 kg, sac (110, citrine)

#### Conservation

Un an en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité dans un local sec et ventilé. Le numéro de lot et la date de fabrication du produit sont imprimés sur chaque conditionnement.

#### Outils

- Bétonnière
- Machine à projeter par voie mouillée

## DOMAINE D'UTILISATION

### Restriction

- Employé dans un large domaine d'utilisation en tant qu'il se pour la réalisation de corps d'enduits (4 cm au maximum en 1 passe), refecton de murs, travaux de rejointoiement.
- Lésions d'empêti
- Ne pas utiliser pour des épaisseurs inférieures à 6 mm et en contact avec des solutions acides (pH < 5,5)
- Ne pas destinée aux milieux sollicités chimiquement (effluves industrielles).
- Ne pas appliquer sur du plâtre ou sur des surfaces souillées (poutures, etc.)

## MISE EN ŒUVRE

### Paramètres de mise en œuvre

Durée Pratique d'Utilisation : > 1 heure  
Délai de mise en service : 24 heures

### Caractéristiques du produit frais au taux de gâchage de 16/4

- Masse Volumique : 1800 kg/m<sup>3</sup>
- Fin de Prise à +20°C : 5 heures

### Caractéristiques du produit durci

- Résistance à la flexion à 7 jours : 28 MPa
- Résistance à la flexion à 28 jours : 3,5 MPa
- Résistance à la compression à 7 jours : 9 MPa
- Résistance à la compression à 28 jours : 11 MPa
- Module d'élasticité dynamique à 28 jours : 11500 MPa

## CARACTÉRISTIQUES

- Ciment CEM 152,5 N CE PM-ES-CP2 NF St Eglise VCA<sup>®</sup> - Dosé à 450 kg/m<sup>3</sup>
- Granulométrie : 2 mm granulats silico-calcaires
- Filer d'adhérence
- Adjuvants non chlorés conformes aux législations en vigueur

Aspect	Poudre grise
Masse volumique de la poudre non tassée	1550 kg/m <sup>3</sup>

### Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont énumérés sur l'emballage.

Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur [www.quickdos.com](http://www.quickdos.com).

La projection implique le respect des règles d'hygiène et de sécurité : se reporter au document spécifique de l'Association pour la Qualité du Béton Projeté (ASQUA/PRO).

### Préparation des supports

- Les supports doivent être préparés conformément aux prescriptions de la norme NF P 95 102.
- Avant tous travaux, procéder à une étude minutieuse de l'état des bétons et des armatures.
- La teneur en chlorures et l'état de la carbonatation doivent être contrôlés préalablement.
- Les parties non soignées doivent être repeintes jusqu'à l'obtention d'un béton de bonne qualité et suffisamment alcalin.
- Les supports doivent être propres, débarrassés, dégraissés (huile de décoffrage, cunéq) sans la tance.
- Les aciers non dégraissés, autant que possible peints, brossés, sablés « à blanc » et protégés avec K116 PASSIFER ou K112 REPATER.
- La périphérie des zones à réparer devra être nette, à bord franc.
- Avant la mise en œuvre, les supports doivent être mouillés abondamment.

### Préparation du produit

- Taux de mouillage : 15 à 17 % en fonction de la consistance désirée, soit 4,5 à 5,1 L d'eau par sac de 30 kg.
- Gâcher mécaniquement le produit jusqu'à la consistance désirée, en respectant les mêmes dosages en eau (préparation du produit) et les mêmes temps de mélange par toutes les méthodes.

### Conditions d'application

- La température doit être comprise entre -5°C et +35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou s'il y a risque de gel dans les 24 heures qui suivent l'application.
- Éviter d'appliquer dans des conditions extrêmes (vent violent, pluie battante, soleil ardent, etc.)

### Application

- Par forte température, humidifier le produit pour le protéger de la dessiccation.
- Délai de recouvrement par des revêtements non hydrauliques compatibles : 21 jours à +23°C.
- Délai de recouvrement par des revêtements hydrauliques : 8 jours à +23°C.

### Nettoyage des outils

A l'eau.



